

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A LIBREVILLE

DOCUMENTS A PRODUIRE

DEMANDE DE VISA DE **LONG SEJOUR**
CONJOINT DE FRANÇAIS

REMARQUE :

Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d'un jeu complet de photocopies, classés dans l'ordre énuméré ci-dessous :

- Un formulaire de demande de visa de long séjour dûment renseigné recto-verso, daté et signé (*à télécharger à partir du site*)
- Demande d'attestation OFII
- Une photographie d'identité de face sur fond gris
- Un passeport (d'une validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé) comportant obligatoirement 2 pages vierges (les copies des deux premières pages du passeport ainsi que des pages comportant les visas Schengen précédents devront être jointes au dossier)
- Copie intégrale de l'acte de mariage français (*original de moins de 3 mois*) de la mairie française **ou** Copie intégrale de l'acte de mariage transcrit dans les registres de l'état civil consulaire français (original de moins de 3 mois) **et** livret de famille français
- Justificatif de la nationalité française du conjoint (carte d'identité française **ou** certificat de nationalité française **ou** ampliation d'un décret de naturalisation **ou** de réintégration dans la nationalité française **ou** une copie de la déclaration d'acquisition
- Justificatif de la résidence en France du conjoint français (*de moins de 2 mois*)
- Lettre du ressortissant français **confirmant sa volonté** de vivre avec son époux(se) en France
- Photocopie des pages du passeport avec les différents cachets entrée/sortie du Gabon

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres justificatifs peuvent être demandés le cas échéant. Vous pouvez également présenter tout élément susceptible d'aider à l'instruction de votre dossier